



Avolsheim info

Bulletin d'information de la commune n° 70 - 1^{er} avril 2018

Sommaire

Le mot du Maire	p. 1
La chasse aux œufs du CMJ	p. 1
Le Conseil de Fabrique	p. 2
La foire aux plantes du CIA	p. 2
Le Marché aux puces du FCA	p. 2
La commémoration du 8 mai	p. 2
Les jeux de la cigogne	p. 2
Ca se passe à l'école	p. 3
Les lutins des Bois	p. 3
Le concours du club photo	p. 3
Dates à retenir	p. 4
Etat civil	p. 4
Infos paroissiales	p. 4
La flamme postale du Dompeter	P. 4
Nouveau : le chèque énergie	p. 4
Le vol de drone réglementé	p. 4
Supplément : Avolsheim info a 10 ans !	

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers habitants.

Comme chaque année à cette époque, nous avons procédé au vote du budget 2018. Suite à une dépense exceptionnelle supérieure à la provision constituée, nous avons décidé de geler les investissements prévus en 2018 -et ce malgré le dépôt des dossiers de subventions correspondants-.

Par contre, les investissements dont les subventions étaient validées et les commandes engagées seront réalisés. Ainsi, nous venons de recevoir les premières livraisons pour la réfection de l'éclairage public ; pour cette première tranche, nous avons privilégié les rues où les installations étaient les plus vétustes. Cet investissement est largement subventionné ; une annulation eût été un non sens économique.

Ont été maintenues également, les subventions de soutien à nos associations. Nous avons ainsi équilibré notre budget mais toutefois sans pouvoir absorber les augmentations courantes de charges depuis 2016. D'autre part, la publication des dotations de l'état étant retardée et le chiffre des exonérations de la taxe d'habitation encore inconnu, nous nous sommes basés sur des estimations prudentes.

Nous avons clôturé notre budget par le vote à l'unanimité d'une augmentation des impôts locaux de 2 % sur le taux. Ainsi la taxe d'habitation passe de 19,06 % à 19,44 % et la taxe foncière sur le bâti de 11,37 % à 11,60 %, soit par exemple, pour un immeuble d'une valeur locative cadastrale de 5 000 €, une augmentation de 11,37 € annuels pour la taxe foncière.

Pour conclure sur un ton plus léger, je tiens à remercier notre garde chasse pour le sauvetage de l'oie aux ailes gelées !

Mes remerciements également à notre agent ainsi qu'aux bénévoles qui lui ont spontanément prêté main forte pour le déneigement – la neige tombe décidément toujours le weekend !

Et bien sûr, félicitations à l'équipe de rédaction puisque nous fêtons les 10 ans de notre Avolsheim Info !

Votre Maire, Françoise HAUSS



Disparition

C'est avec tristesse et une vive émotion que nous avons appris le décès de M. André SCHMITT à l'âge de 92 ans. Il fut agent communal à Avolsheim de 1953 à 1987. Nous présentons toutes nos plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.



A vos marques... prêts ?... partez !

Ils étaient nombreux, les enfants d'Avolsheim, à participer, sous un soleil printanier, à la Chasse aux Œufs organisée par le Conseil Municipal des Jeunes. Encore une fois cette quête au chocolat a été une réussite joyeuse et gourmande.

Un grand merci à notre artisan chocolatier



qui a généreusement offert les chocolats qui ont régalés les petits chasseurs.

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé la chasse aux œufs



Le Conseil de Fabrique d'Avolsheim

Depuis plusieurs mois, nous vous présentons ici les différentes associations d'Avolsheim. Même si les bénévoles qui composent l'équipe d'aujourd'hui sont très impliqués dans la vie de notre village, il ne s'agit pas, cette fois encore, d'une association. La Fabrique d'Eglise (appelé plus couramment "Conseil de Fabrique") est en effet un établissement public, régi par la loi, et chargé de veiller à l'entretien des édifices culturels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir. Dans les paroisses de moins de 5 000 habitants, le Conseil est composé de 2 membres de droit (le Curé et le Maire) et de 5 conseillers qui doivent être des personnes majeures catholiques domiciliées dans la paroisse. La durée du mandat des conseillers est de 6 ans.



Dominique, Jean-Pierre, Christiane et Bernard

À Avolsheim, le Conseil ne se compose actuellement que de 4 membres : Bernard ANTONI, Christiane BOEHLER, Jean-Pierre FRITSCH et Dominique RISSE. Le Conseil se doit d'être complété. Les membres sont cooptés, c'est-à-dire qu'ils se présentent ou sont proposés. Une cinquième personne est donc recherchée pour compléter l'équipe : avis aux bonnes volontés ! Si vous êtes catholique et que vous vous sentez appartenir à la communauté paroissiale, que vous êtes prêt à consacrer un peu de temps à la gestion matérielle de la paroisse et qu'en plus, vous avez quelque talent manuel, il ne faut même plus hésiter ! Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Jean-Pierre FRITSCH, le Président du Conseil, au 06.83.17.63.81.

Dans notre village, le Conseil de Fabrique gère 2 édifices : l'église Saint Materne et le Dompeter. Dans ce dernier sont célébrés une dizaine de mariages par an, des noces d'or et des messes ; cela nécessite du nettoyage et une présence avant, pendant et après les cérémonies. Le Conseil assure en outre des activités communes comme le nettoyage de Printemps avec de magnifiques petits gâteaux et un bon moment de convivialité.

À noter en complément, que dans chaque paroisse de la Communauté de paroisses Sainte Edith Stein, une « personne-relais » est chargée de faire le lien entre le niveau local et la Communauté de paroisses et son curé. À Avolsheim, cette personne précieuse et dévouée est Marie-Jeanne KISTLER, qui assure en plus le service de la sacristie à l'église paroissiale. Merci à elle pour son travail discret.



Foire aux plantes

La 8^{ème} foire aux plantes du Club Informatique d'Avolsheim aura lieu le samedi 28 avril de 14 à 17 h 30 dans le Parc Audéoud. Venez nombreux profiter de cette manifestation gratuite sur le thème du jardin, des plantes et des produits naturels dérivés. Buvette et petite restauration assurées par le club. Si vous souhaitez tenir un stand (gratuit pour les particuliers), inscrivez-vous vite au 06.19.16.99.64 (Pascal). Attention, il ne reste plus que quelques places disponibles.



Marché aux puces du FCA



Le F.C. Avolsheim organise la 11^{ème} édition de son marché aux puces le dimanche 8 avril dans le bas-village (depuis le parc Audéoud jusqu'aux vannes) où la circulation automobile sera interdite de 7 h à 19 h. Le FCA assurera la restauration toute la journée : café, boissons, grillades, frites, sandwiches, etc...

Commémoration du 8 mai 1945

Françoise HAUSS et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie du souvenir, qui aura lieu le 8 mai à 11 h au Monument aux Morts, en présence notamment, des élèves de l'école.

Les nouveaux habitants arrivés en 2017 ou 2018 dans le village sont très chaleureusement invités à nous rejoindre également ; le verre de l'amitié qui sera offert à tous à l'issue de la manifestation sera pour eux une belle occasion de se faire connaître et d'échanger en toute convivialité avec les élus et les autres participants à la cérémonie.



Jeux de la cigogne 2018

Réservez dès à présent votre journée du 21 mai (Lundi de Pentecôte) pour vous joindre à nous lors d'une nouvelle journée conviviale de jeux et de rencontres.

Comme lors des précédentes éditions, des barbecues seront mis à votre disposition pour vous permettre de déjeuner sur place et de participer ainsi à un pique-nique géant. Une buvette sera par ailleurs tenue par le Conseil Municipal des Jeunes qui vous proposera des boissons fraîches.

Nous espérons vous voir nombreux ce jour-là !



Que se passe-t-il à l'école ?

Chevaliers et gentes dames

Le 27 mars, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 du RPI ont visité le Haut-Koenigsbourg pour mieux comprendre la vie au Moyen-âge et découvrir les moyens de défense d'un château : remparts, pont-levis, mâchicoulis, meurtrières...



Les élèves ont également pu tester l'équipement et les armes des chevaliers, après quoi, Rosie, une gentie dame jardinière, leur a servi de guide au puits, en cuisine, dans la salle du banquet et dans les appartements de Monseigneur le Comte. Merci à l'APE pour son soutien, aux parents accompagnateurs et à l'équipe du château (particulièrement à Céline ROECKEL de Wolxheim animatrice dynamique et chaleureuse).

Une retraite bien méritée !

Mardi 27 mars, c'était le dernier jour de classe de Chantal HELBERT, notre intervenante en religion. Nous la remercions de tout cœur pour la qualité de son enseignement et des belles valeurs citoyennes transmises aux élèves, pour son encadrement lors des différentes sorties ou lors de notre voyage en classe découverte, pour ses nombreux bricolages dont elle avait le secret....



Joyeuses Fêtes de la part des Maternelles



Inscriptions en classe de maternelle pour la rentrée 2018 : Merci aux parents de se présenter dans la classe des maternelles le vendredi 13 avril entre 16 h 15 et 18 h, munis du carnet de santé à jour pour les vaccinations obligatoires et du livret de famille. Ces inscriptions concernent uniquement les enfants nés en 2015 !

*Ecole primaire et maternelle – Groupe scolaire du Schlotten - 1 Route de Wolxheim - 67120 AVOLSHEIM
Tél. : 03.88.38.01.33 - email : ecole-avolsheim@wanadoo.fr*



La session d'inscription pour la rentrée 2018/2019 est ouverte ! Téléchargez le dossier sur notre site www.lutinsdesbois67.fr et déposez-le **avant le 20 avril**.

Nous accueillons les enfants à partir de la petite section maternelle jusqu'au CM2 :

- le matin de 7 h 30 à 8 h 15 (sans préinscription)
- le midi
- le soir jusqu'à 18 h 30
- le mercredi de 7 h 30 à 18 h, avec possibilité de choisir le créneau jusqu'à 12 h, 14 h ou 18 h.

Centre de loisirs d'Avril :

- o les petits Lutins partiront en mini-camp au Centre "l'écrin de verdure" à Mollkirch du 23 au 25 avril ;
- o selon le nombre de demandes, le centre de loisirs proposera un accueil la 2^{ème} semaine des vacances.



Big bataille de boules de neige lors du centre de Loisirs de février !

Concours photo sur les saisons



C'est avec cette photo que Jacinthe VETTER remporte le concours organisé par le Club des Photographes d'Avolsheim sur le thème de l'hiver. Bravo à elle !!!

Après l'hiver, place à présent au concours du printemps dont les thèmes sont au choix "la lumière du printemps" ou "bourgeons et floraison". Le premier sujet permet de faire des photos de toutes sortes, tant qu'elles sont éclairées par la lumière du printemps, et le second est clairement orienté macro et proxi avec la même exigence pour la lumière. Les participants ne peuvent traiter qu'un seul des 2 sujets proposés. Ils peuvent présenter 5 photos maxi, prises avec un appareil photo numérique (pas de portable) entre le 6 mars et le 29 mai 2018, date limite à laquelle elles pourront être envoyées à Marc FRITZ (marcfritz.67@gmail.com).

A noter dans vos agendas :



08 avr.: **Marché aux puces** dans le bas-village – par le FCA
13 avr.: **Inscriptions maternelles** – 16^h15 à 18^h
14 avr.: **Journée citoyenne** – 8^h à 17^h
28 avr.: **Foire aux plantes** 14^h à 17^h - parc Audéoud - Club Info
08 mai.: **Cérémonie du 8 mai** à 11^h au monument aux morts
21 mai.: **Jeux de la cigogne** sur l'Esplanade du Dompeter

ETAT CIVIL :

Grands anniversaires

02 avril **Alice STRASSBACH** 95 ans
09 avril **Pierrette GAENTZLER** 80 ans
20 avril **Gaston LANG** 80 ans

Naissance

07 mars **Ilsa** fille de Thomas & Sophie DELBET

Mariage

24 mars **Richard STRUB et Corinne CHASSET**

Décès

27 février **Germaine BURKHARD** 85 ans
06 mars **Dominique PIERRE** 60 ans
10 mars **Jean-Marc FORTENBACH** 66 ans
24 mars **André SCHMITT** 92 ans

Objet trouvé

Un vélo draisienné rose (sans pédales) a été trouvé sur le quai de la Bruche. Il attend son propriétaire en mairie.



Fermeture de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé les mercredis 25 avril et 9 mai 2018.

Le chèque énergie

Un nouveau dispositif d'aide au paiement de la facture d'énergie pour les ménages à revenus modestes vient d'être créé : le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie (tarif de 1^{ère} nécessité (TPN) pour l'électricité, et tarif social de solidarité (TSS) pour le gaz). Les ménages éligibles sont déterminés par l'administration fiscale en fonction de 2 critères : le RFR (revenu fiscal de référence) et la composition du ménage. Pour bénéficier du chèque énergie, il faut donc impérativement avoir déclaré ses revenus (même s'ils sont faibles ou nuls) et en outre, vivre dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si le bénéficiaire en est exonéré). Le chèque est envoyé automatiquement par voie postale aux personnes éligibles qui n'ont aucune démarche à faire pour le recevoir (il leur suffit d'avoir fait leur déclaration de revenus l'année précédente). Pour vérifier l'éligibilité de votre ménage au chèque énergie et en connaître le montant (*résultat indicatif*) <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>.



Communauté de paroisses Sainte Edith Stein « Bruche, collines et coteaux »



Di 01/04 messe solennelle du Saint jour de PÂQUES, 10^h
Sa 07/04 Profession de Foi des jeunes, Ernolsheim, 18^h30
Di 15/04 messe dominicale, 10^h
Di 29/04 messe dominicale, 10^h
Lu 07/05 messe des Rogations au Dompeter, 19^h, suivie de la procession à la source St Pétronille
Je 10/05 messe solennelle de l'Ascension au Dompeter, 11^h30
Di 13/05 messe dominicale, 10^h

En bref

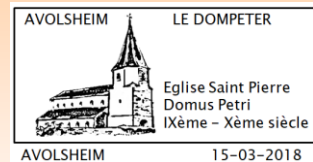
- les jeunes de notre doyenné seront confirmés le dimanche de Pentecôte, 19 mai, en l'église de Molsheim par Mgr Vincent DOLLMANN, évêque auxiliaire de Strasbourg.

P. Michel STEINMETZ, curé.

On s'enflamme pour le Dompeter

Certains d'entre vous ont certainement remarqué la boîte aux lettres du Dompeter. La Poste du Bas-Rhin mène une action de partenariat pour la promotion touristique et c'est dans ce cadre que nous avons déposé notre projet qui a été accepté.

Cette boîte aux lettres est particulière puisque le courrier qui y est relevé bénéficie d'une oblitération touristique « Le Dompeter » dont la



flamme postale illustrée fera le bonheur des collectionneurs. Cette idée est née en voyant les nombreux touristes visitant le lieu depuis la création du Circuit des Chapelles par l'office de tourisme intercommunal de Molsheim. Quoi de plus original que de poster une carte avec une oblitération unique et quelle sympathique publicité pour notre commune.



Ordures ménagères : à noter!

En raison des jours fériés, la collecte des ordures ménagères des mardis 1er et 8 mai sera reportée aux vendredis matin 4 et 11 mai. Pensez à sortir votre poubelle le jeudi soir.

Communication du Ministère des Armées

Le lieutenant-colonel commandant du 44^{ème} Régiment de Transmissions nous a écrit pour nous faire part d'un incident sur la zone militaire du fort de Mutzig. Rappelons que le secteur du fort est classé zone interdite à la prise de vue aérienne par appareil photographique, cinématographique ou tout autre capteur. L'arrêté du 27 octobre 2017 fixe la liste des zones interdites à la prise de vue et la dérogation possible en matière de vol civil. Le survol du périmètre du Fort de Mutzig par un drone de loisir est par conséquent strictement interdit.



Parution des relevés des actes d'Avolsheim



La Société d'Histoire de Mutzig et Environs vient de publier un relevé des actes des registres paroissiaux (de 1783 à 1792) et d'État Civil (de 1793 à 1912) d'Avolsheim. Il est possible d'acquies ce fascicule au prix de 30 €. Renseignements complémentaires et commande auprès du secrétariat : Mme ROLLING au 06.81.65.33.83.